

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux 11c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 19.- 10.50 6.-
Avec Bulletin officiel 25.50 14.- 7.75
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
S I O N
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 »
Étranger 14 »
Réclames : Canton 22 »
Suisse 27 »
Mortuaires 16 »

Retour à l'économie

Le vigneron qui a fondé son budget sur les 7000 francs que lui vaudront ses 100 brantées de vendange et n'en reçoit que la moitié parce que les prix se sont effondrés entre la fleur et le raisin prend le Ciel a témoin de son infortune et rend les Pouvoirs publics responsables de ses maux.

L'évidence de sa misère se révèle par le fait que toutes choses nécessaires au ménage, dont la recette escomptée solderait la note, sont restées strictement au même niveau élevé.

Il ne pourra donc en acheter que la moitié, ou, si déjà il est engagé, il s'endettera et sa situation deviendra de plus en plus inextricable.

Il ne s'est presque pas aperçu de la hausse des prix de la vendange tant il l'a trouvée naturelle. Insensiblement, il a modelé son train de vie sur cette prospérité bienvenue, s'est accordé des facilités inespérées et a même mordu un peu sur l'avenir.

Il est devenu progressivement plus généreux pour lui-même, pour les autres. Son sens social s'est affirmé : il a voté avec enthousiasme l'assurance vieillesse.

Au fond, il y avait bien cette élévation simultanée du coût de la vie. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'il en mesure l'ascension vertigineuse et dangereuse, car le revenu s'est réduit rapidement.

La mentalité créée par cette évolution de la décennie finissant a naturellement déteint sur l'Etat, sur le Parlement.

Pour qu'il n'y ait pas de confusion, empressons-nous de préciser que ceci se rapporte à la Confédération et aux 22 cantons.

Là aussi on a été moins chiche. On a mieux traité les serviteurs. M. le député s'est familiarisé avec un vocabulaire sloganique à base de « social ». Tout ce qui est social est bon et nécessaire. On ne saurait être trop regardant pour la dépense. Ni même pour le choix à faire dans les réalisations revendiquées par la classe ouvrière. Tout ce qu'on lui concède est « social ».

Lorsqu'il avait bien bu et bien mangé, Sganarelle voulait que tout le monde fût heureux dans sa maison.

Il ne fallait pas se montrer matérialiste en insistant sur le côté financier des problèmes.

D'abord, quelques circonstances favorables ont amélioré les budgets comme par enchantement. Ensuite, une bonne petite inflation arrangerait les choses par la faillite de notre franc et la valorisation des œuvres érigées.

Le présent, qui était hier l'avenir, n'a presque jamais le visage qu'on lui avait prêté. La courbe de nos heurs et malheurs ne va ni si haut ni si bas qu'on pouvait le craindre.

Ce qui se présente aujourd'hui n'est si terrible que si l'on se sent incapable de revenir à l'économie. Par quoi il faut entendre : régler son train de vie sur un budget en équilibre, avec une prévoyance pour les mauvais jours.

Redoutablement dangereuse est la « viscosité conceptuelle » que Bertrand de Jouvenel définit par la tendance de l'esprit à rester accroché à des situations que le flux de l'histoire a dépassées.

L'économique, le social et le politique sont trois termes à ne jamais dissocier. De leurs relations harmonieuses dépendent la paix et la prospérité.

Il est indéniable que notre nouveau Grand Conseil a accompli dans la session

qui vient de se clore un louable effort d'adaptation à la situation actuelle. La note démagogique a notablement baissé. La retraite de M. Dellberg y a certainement contribué. Le groupe socialiste actuel a plus de sens du réel et du possible.

L'esprit d'économie à l'Etat et au Grand Conseil évitera des divorces trop spectaculaires avec l'opinion publique. Tel celui qui, dimanche, dépassant toutes prévisions, a fait un sort décisif à la loi sur la tuberculose et à la demande de modification de l'article 39.

La loi « Bircher » avait cependant reçu la presque unanimité des suffrages au Palais fédéral.

Lorsque l'opinion publique diverge aussi manifestement de celle de ses dirigeants, la démocratie est soumise à rude épreuve.

Le moment est venu d'accorder les instruments.

M.

Politique fédérale

Comprendront-ils ?

(De notre correspondant auprès des Chambres fédérales)

Les urnes ont été, dimanche, d'une éloquence qui ne laisse rien à désirer. A part la loi Bircher, divers scrutins cantonaux se sont déroulés dans un esprit analogue. Les citoyens zurichois ont rejeté un projet de modification de la loi sur l'assurance des fonctionnaires. Les électeurs schwytois ont rejeté une loi sur le désendettement des entreprises agricoles. Les Argoviens ont repoussé une loi pour l'encouragement de la construction de logements. Faisant suite à d'autres scrutins cantonaux de ces derniers mois, ces résultats montrent tous que la grande majorité des citoyens suisses en a assez des dépenses sans frein et de la manie légiférante de l'Etat, qu'il soit cantonal ou fédéral.

Mais les vaincus de dimanche comprendront-ils la leçon que le peuple vient de leur administrer comme une volée de bois vert ?

C'est la question qui importe désormais.

« Il est temps que les partis de gauche sachent que, à tort ou à raison, le citoyen moyen et une partie de la classe ouvrière éprouvent à l'endroit de l'étatisme et de ses prouesses une méfiance de plus en plus marquée. Ce n'est pas une hostilité aux œuvres d'entraide et vraiment dignes d'intérêt. Non, c'est le fait que l'intervention de l'Etat est souvent malhabile, pesante, vidant de substance les meilleurs projets, alignant les citoyens au cordeau de la réglementation, les enrobant de formules et de déclarations, amplifiant la bureaucratie de telle sorte que, entre la puissance des sources et le rendement à l'arrivée, il est une déperdition telle que l'œuvre est compromise ».

Ces lignes ont paru mardi dans un journal socialiste, sous la plume du vieux militant qu'est M. Paul Gokay. Mais ne nous faisons pas d'illusions : cette voix est isolée. Dans l'ensemble les socialistes suisses ne veulent pas comprendre. Ils restent incroyablement bornés, aveugles aux démonstrations les plus éclatantes de la mauvaise humeur populaire.

Dans le même journal, un autre chroniqueur écrivait lundi : « La bourgeoisie, un instant apeurée, s'est ressaisie. Elle reprend ses distances. Pour pénibles qu'elles soient, ces constatations ne doivent cependant pas nous décourager. On peut perdre une bataille sans toutefois perdre la guerre. Nos adversaires l'apprendront à leurs dépens ».

Ce langage gaulliste, rageur, est d'un monsieur qui ne veut pas comprendre que le véritable progrès social ne passe pas forcément par Berne et l'administration fédérale. Et qui, en parlant de « la bourgeoisie », oublie que dans aucun canton l'effectif des « oui » pour la loi Bircher n'a égalé l'effectif ordinaire du socialisme. Le divorce est presque complet, sur ce chapitre, entre les troupes et les chefs. Et la « poignée de réactionnaires » qui s'est permis de lancer un referendum contre la loi

a trouvé l'appui des trois quarts des citoyens ! Alors, à qui s'adressent les menaces incluses dans le texte que nous venons de citer ?...

Mais le divorce n'est pas moins grand entre les parlementaires, bourgeois compris, et leurs mandants.

Certes, on sait de longue date que la « représentation » populaire n'est qu'une fiction. L'élu se comporte et juge rarement comme l'électeur. Il n'en est pas moins grave, dans un aussi petit pays, de constater un pareil écart entre le comportement des députés et les réactions du peuple. Se rappelle-t-on que deux conseillers nationaux seulement, et zéro conseiller aux Etats, ont voté contre la loi Bircher ? Entre les sessions, les députés sont des gens comme les autres, en contact avec la foule, qui travaillent et vivent dans le coudolement quotidien qui est celui de tout un chacun. Comment se fait-il qu'une fois franchie la porte du palais fédéral, ils semblent oublier toute la réalité helvétique, et s'exposent sans même s'en rendre compte à d'aussi cinglants désaveux ?

Lundi encore, donc le lendemain du scrutin, la Commission du Conseil national pour la réforme des finances décidait au mépris de l'opinion de s'en tenir à sa position en faveur de l'impôt fé-

déral direct ! Or, on sait fort bien que cet impôt, tant prôné à gauche, n'est pas du tout souhaité par la majorité des masses ouvrières. Il l'est encore bien moins par les électeurs bourgeois qui sont représentés en majorité au sein de la Commission. Ici encore, ces messieurs n'ont cure de l'opinion et semblent légiférer en vase clos.

Cette situation a pour résultat qu'on ne fait plus rien d'utile, parce que le peuple n'a d'autre moyen de réagir que de flanquer par terre ce qu'édifient à longueur de sessions des députés inconscients.

On entend souvent dire qu'en ce moment n'importe quel projet fédéral serait repoussé par le peuple. Si c'était vrai, ce ne serait pas absolument mauvais, car on fait beaucoup trop de lois fédérales. Mais quand il s'agit par exemple d'une réforme constitutionnelle, d'une mise au net, comme dans le cas de la réforme des finances, il faut pouvoir réunir une majorité. Or, nous sommes persuadé que, quoi qu'on dise, on y arriverait si l'on savait interpréter les réactions de l'opinion. Il ne fait pas de doute qu'une majorité fédéraliste existe dans le peuple et les cantons. Qu'on s'appuie sur elle, sans s'inquiéter des aboiements de la gauche centralisatrice, et l'on pourra faire œuvre utile.

C. Bodinier.

De jour en jour

L'étrange bataille de Shanghai - Le grand débat économique à l'Assemblée nationale française La Conférence des Quatre

— L'étrange bataille de Shanghai, caractérisée par les replis stratégiques des nationalistes et par l'absence évidente des combats violents dont parlent les communiqués, vient d'entrer dans sa dernière phase. Au moment où le secrétaire général du conseil politique de la garnison de Shanghai, M. Fang-Tchin, annonçait aux journalistes le détail des victoires nationalistes durant les dix derniers jours, l'avant-garde communiste atteignait la « grande muraille de Shanghai », palissade en planches érigée le long du chemin de fer de ceinture de la ville.

L'état de siège permanent a été proclamé dans les quartiers résidentiels « Columbia Circle » et « Jessgield Park », devenus zones de combat. L'ordre a été maintenu par le « Corps de protection de la paix » lorsque les troupes se sont repliées de ces zones pour occuper une seconde, sinon une troisième ligne de défense dans les districts au nord de Shanghai.

La suspension, à partir de 20 heures, de tout trafic civil sur les ponts de la crique de Sou-Tchéou coupe virtuellement la ville en deux.

Malgré la fusillade et la canonnade qui avaient lieu alentour, Shanghai avait l'aspect d'une ville en fête : les boutiques avec leurs volets fermés arboraient toutes, répondant à l'invitation de la police, le drapeau national, célébrant ainsi la grande victoire annoncée par le communiqué de la garnison, et la foule des curieux, sur les trottoirs, regardait défiler les troupes effectuant un « repli stratégique ». Dans le port, cinq navires qui n'étaient pas en état de prendre la mer, ont été sabordés et quelques dizaines de jonques ont été incendiées.

A la nuit tombante, des coups de feu sont à nouveau échangés entre les deux rives du Wang Pou. Les rues se vident, Shanghai s'appête à écouter l'orchestration finale des détonations annonçant la fin du drame.

— Lundi, au cours d'une réunion du Yuan législatif, à laquelle assistaient le président par intérim Li-Tsoung-Yen, le général Hoying-Chin, le général Yen Shi Shan et d'autres personnalités du Kuomintang, une motion demandant au généralissime Tchang Kai Chek de venir immédiatement à Canton pour prendre la tête de la lutte contre les communistes, a été passée à l'unanimité.

Li-Tsoung-Yen, prenant la parole a accusé les communistes « d'être les instruments d'une nation étrangère qui voudrait réduire la nation chinoise en esclavage derrière un rideau de fer ».

La chute

On confirme officiellement que les troupes communistes chinoises sont entrées dans Shan-

ghai mercredi à 6 heures (heure locale) par les quartiers ouest, sans rencontrer de résistance sérieuse.

... Les renseignements parvenus à New-York faisant état de l'entrée des forces communistes chinoises à Shanghai précisent que celles-ci se seraient emparées de la concession française et du quartier des affaires (Bund). Les forces communistes n'auraient rencontré aucune résistance de la part des nationalistes lors de leur entrée dans ce dernier centre. Des affiches demandant à la population de rester calme auraient été immédiatement apposées.

Toutefois, la canonnade s'entendrait toujours dans les faubourgs de la ville où il semble qu'une action d'arrière-garde se poursuive. Les barricades dressées dans les rues de Shanghai auraient été abattues par la police et toutes les affiches anti-communistes arrachées.

... Peu avant l'entrée des communistes, des milliers de défenseurs nationalistes ont franchi le Wang-Pou sous la protection de l'aviation.

... Les autorités communistes ont radiodiffusé sur une station locale une proclamation en huit points annonçant entre autres la libération de Shanghai. Les communistes précisent qu'ils vont assurer la protection des vies et des biens des habitants et qu'ils ont ordonné à tous les employés des organisations officielles de demeurer à leur poste. L'émission a été faite par le speaker habituel.

Aucune restriction n'est imposée aux habitants des quartiers libérés. La vie normale reprend dans les quinze minutes qui suivent l'entrée des troupes communistes. Le fameux Bund de Shanghai vient d'être occupé et les communications sont déjà rétablies avec Pootung, sur l'autre rive.

Quelques rares coups de feu sont accompagnés de temps à autre par des rafales de mitrailleuse indiquant les progrès des communistes vers le Yang-Tse-Poo.

L'occupation de toute la partie de la ville située au sud de la crique de Sou-Chou se poursuit sans incidents. Les soldats communistes assurent l'ordre et occupent les blockhaus édifiés par les nationalistes au croisement des rues. Des sentinelles communistes sont postées devant les propriétés étrangères, tandis que les habitants circulent dans les rues comme à l'accoutumée. Les boutiques restent ouvertes bien que leurs volets soient clos.

*

L'Assemblée nationale française a poursuivi, mardi, la discussion du projet de loi économique et financier présenté par le gouvernement.

Il est certain que le discours prononcé lundi par M. Paul Reynaud avait produit sur l'Assemblée nationale une plus forte impression

que celui par lequel M. Henri Queuille a voulu, hier, redresser une situation passablement compromise. De cette constatation, il ne faut pas déduire, cependant, que la journée a été catastrophique pour le ministère. Le président du Conseil sait, en effet, trouver le ton qui convient pour détendre l'atmosphère, même quand il profère des assertions discutables, alors que M. Paul Reynaud raidit les opposants, même quand il énonce des vérités certaines.

Si le problème de l'essence et celui des économies à opérer grâce à la remise en ordre du secteur nationalisé sont des domaines techniques, il est indéniable qu'ils entraînent des réactions politiques. Or, sur ce plan, la souplesse de M. Queuille fait merveille. Il y a, en effet, ce qui se dit, mais aussi ce qui ne se dit pas, bien que chacun y pense : théoriquement, M. Reynaud a eu raison de condamner l'obstination socialiste à ne pas tenir compte de l'opinion, voire de la volonté qui s'est dégagée de la dernière consultation électorale ; mais il ne faut pas oublier que le parti socialiste se prolonge d'une fédération syndicale, « Force ouvrière », qu'il anime mais qui le mène. Que les élus socialistes se convertissent aux solutions de M. Reynaud et ce sera le conflit interne avec « Force ouvrière », dont les militants se tourneront vers la C.G.T., bientôt imités eux-mêmes par les « Travailleurs chrétiens ». L'agitation sociale qui couve se déchaînera : plus de métro pendant la Foire de Paris ; plus de trains au début de la saison touristique, et ainsi de proche en proche.

Ces contingences, M. Queuille n'a pu, lit-on dans la « Suisse », les évoquer à la tribune. Il l'a fait, à n'en pas douter, dans les négociations à huis clos qui se sont prolongées cette nuit. La journée d'aujourd'hui, mercredi, dira si ses efforts de conciliation ont été couronnés de succès. Nous le croyons volontiers.

*

Dès le début de leur deuxième séance, les quatre ministres des affaires étrangères ont commencé l'examen de la première question inscrite à leur ordre du jour, c'est-à-dire celui de l'unité allemande.

Prenant le premier la parole, M. Vichinsky a proposé le rétablissement du Conseil de contrôle des quatre sur l'Allemagne et l'institution d'un organisme allemand administratif désigné sous le nom de « Conseil d'Etat germanique ».

M. Vichinsky a fait ensuite un long historique du développement de la situation en Allemagne et a déclaré notamment que les accords tripartites étaient contraires aux accords de Potsdam. Le ministre des affaires étrangères soviétique a traité « d'irréguliers » les accords anglo-franco-américains sur la Ruhr, et a rejeté sur les Occidentaux la responsabilité de la coupure actuelle de l'Allemagne.

Répondant à M. Vichinsky, M. Acheson a déclaré que la proposition du ministre des affaires étrangères soviétique constituerait un retour en arrière qui ne semble pas, selon lui, présenter une solution valable au problème de l'unité allemande.

« Puisque le Conseil de contrôle a échoué,



FEUILLETON DU « NOUVELLISTE » 35

Demain, quand l'amour...

ROMAN
par
Marcel Michelet

Des fenêtres donnent sur une vaste pièce intérieure éclairée par le toit, et qui était autrefois un cloître. On voit une autre cour, et au delà, explique l'abbé, les appartements de Monseigneur Baudrillard, recteur de l'Institut catholique.

André n'a pas encore repris le rythme normal de sa vie ; il est interdit comme un enfant qui aurait vu tout à la fois trop de merveilles et trop d'horreurs. Pourquoi le prêtre lui a-t-il raconté l'histoire des massacres de septembre ? Assurément c'est une coutume de la maison ; on s'empresse de dire aux visiteurs la sainteté du lieu où ils se trouvent. Mais l'abbé Déal y mettait une ferveur extraordinaire, une insistance qui voulait pénétrer au cœur du jeune homme. Pourquoi mettre l'accent sur la « réussite » de ces vies humaines, sur la « beauté » de cet amour ? Dernier an-

a déclaré le secrétaire d'Etat américain, il serait vain de vouloir y revenir. »

M. Schuman a rappelé de son côté les innombrables difficultés qui ont marqué l'administration quadripartite de l'Allemagne. Il a déclaré que pour rétablir l'unité allemande, qu'il continuait à trouver souhaitable, d'autres moyens que ceux proposés par M. Vichinsky, lui paraissent appropriés.

M. Bevin a prononcé ensuite un grand discours dans lequel il fit l'historique des quatre années d'occupation de l'Allemagne.

Il a rappelé comment les trois alliés occidentaux avaient été amenés à établir dans leurs zones des organismes économiques et politiques communs. Il a conclu en affirmant qu'il souhaitait voir la quatrième zone participer à cette organisation, mais que les moyens proposés à cet effet par M. Vichinsky ne lui semblaient pas susceptibles d'aboutir à de bons résultats.

Il n'y a guère de conclusion à tirer pour le moment de cette seconde séance. La discussion proprement dite n'a pas commencé. Les deux parties ont seulement présenté leurs points de vue respectifs. Ceux-ci diffèrent considérablement. Et rien ne permet de déclarer « a priori » qu'ils sont fatalement incompatibles. Ou alors, comme l'a déclaré mardi soir le porte-parole du gouvernement français, et comme le répète le correspondant de la « Gazette de Lausanne », la conférence serait déjà terminée...

C'est précisément pour tenter un rapprochement entre des conceptions dont on savait à l'avance qu'elles ne concordaient pas, que les quatre ministres des affaires étrangères discutent à Paris. On connaît maintenant la thèse soviétique, l'antithèse occidentale. Il y a peut-être place pour une synthèse.

Nouvelles étrangères

Le plaisir de brouiller les cartes

Décidément certaines expériences sont bien inutiles et lassantes. Et les événements, semble-t-il, n'apprennent pas grand-chose aux hommes qui ont la prétention de les conduire...

On se souvient qu'à plusieurs reprises déjà la

neuve de la conspiration chrétienne : l'exemple d'une patience qui va jusqu'au martyre. L'abbé Déal conduisit André dans sa chambre. Elle était plus sale que le reste de la maison, et dans un désordre qui eût fait pâlir le Père Méthode. L'année précédente, un incendie avait consumé la moitié de ses livres et, chose dont il se consolait avec peine, une thèse manuscrite sur Port-Royal. Trente ans de labeurs perdus ! Il s'y remettait courageusement, mais sa santé s'altérait. Il répétait sans cesse : « Ars longa, vita brevis ».

Des montagnes de livres s'élevaient de terre. Point de bibliothèque ni de meubles, mais des caisses mal équilibrées et, sur le vaste mur, un Christ douloureux dominait la pâleur sépulcrale de cette chambre. L'abbé Déal, dont André apercevait enfin les grands yeux bleus sous les cheveux qui commençaient à s'argenter, semblait un Solitaire égaré dans notre siècle.

Ses lèvres fines se plissaient de tristesse ou de joie sans jamais dépasser une mesure délicate, mais la chaleur de son cœur n'en disparaissait que mieux.

« Ayant regardé le jeune homme, il l'aima », comme il l'a avoué plus tard.

— Vous êtes fatigué. Il vous faut quelques jours de détente. Les études supérieures ne sont pas un

diplomatie anglo-saxonne s'est fait manœuvrer impitoyablement par les rroublards du Kremlin.

L'incident grec vient de prouver que les expériences n'ont guère servi et en tout cas rien appris à certains naifs de Washington et de Londres...

En effet, quelques jours avant la publication du communiqué de l'agence Tass annonçant que la Russie était prête à trouver une solution pour ramener la paix en Grèce, l'ambassadeur d'Athènes à l'O. N. U. avait posé aux Anglo-Saxons la question : « Discutez-vous oui ou non derrière notre dos, avec les Russes ? Et vous en tenez-vous à la promesse formelle de ne pas trancher le sort de notre pays sans prendre auparavant contact avec nous ? » Aussi bien le délégué britannique que le délégué américain jurèrent leurs grands dieux qu'il n'en était rien et qu'ils n'avaient pas discuté du problème grec avec M. Gromyko. Or, deux jours plus tard, l'agence Tass révélait l'état des négociations et le désir de Moscou de s'entendre avec les deux partenaires en question ! On imagine l'embarras de la diplomatie anglo-saxonne et la fureur des Grecs...

Une fois de plus les Alliés avaient été joués par Moscou. Une fois de plus les Soviétiques avaient sacrifié froidement la possibilité d'une entente au plaisir de brouiller les cartes et de remporter un succès de propagande, qui sera peut-être sans lendemain, mais qui, pour l'heure, n'en est pas moins réel...

C'est ce qui a obligé Washington à rejeter nettement les propositions russes et à affirmer que seule l'O. N. U. a qualité pour conclure un accord. Mais une fois de plus le Département d'Etat a révélé une imprudence caractéristique en face d'un partenaire dont la mauvaise foi est connue et sur lequel on ne saurait compter pour arriver à un résultat tangible.

On voudrait croire que cette fois le système des conversations secrètes derrière le dos du voisin est condamné. Mais il ne faut pas trop s'y fier ! Car les illusions repoussent dans les plates-bandes de certains diplomates avec une vigueur pareille à celle qu'elles possèdent dans le cœur d'une jeune fille en amourée...

Le père Piquerez (« Impartial »).

Mutinerie dans un pénitencier

Une mutinerie a éclaté, hier matin, parmi les trois cents détenus de la colonie pénitentiaire de l'ilot de Gorgona, à trente km. au large de Livourne, Italie. Des renforts ont été aussitôt demandés par radio et 37 détenus furent repris, puis transportés dans les prisons de Livourne. Les autres se sont réfugiés dans la partie supé-

baume, je le sais, car je suis professeur de philosophie latine à l'Institut catholique. Et chaque soir je serais envahi de lassitude s'il n'y avait pas Celui-là.

Il indiquait le crucifix.

— Et Celui-là vous parle ? dit André.

— Il me parle... oh ! sans bruit de paroles ; mais son silence est meilleur que tout.

— Il ne m'a jamais parlé, ni en silence, ni en paroles.

— Peut-être ne l'avez-vous pas suffisamment écouté. « Le royaume de Dieu est au-dedans de vous... »

Tout en parlant, l'abbé Déal triait des livres, faisait et défaisait les montagnes. Quelques-uns portaient encore des traces de brûlures. Quand le brave ecclésiastique touchait un de ces cadavres, des larmes lui montaient aux yeux, car il pensait à son travail inutile. André, saisissant la digression, lui dit :

— J'ai lu chez un auteur célèbre qu'il n'existe pas de chef-d'œuvre inconnu, ni de génie perdu dans l'oubli des siècles. Quelle absurdité !

— Sans connaître cet auteur, répondit l'abbé, je crois qu'il n'a pas tout à fait tort.

André bondit, d'une fureur tempérée de zèle et d'un commencement d'amour.

Avec
BRYLCREEM
une coiffure bien placée



BRYLCREEM le fixateur préféré du sportif

Grand tube Fr. 1.75
Tube moyen Fr. 1.20

BARBEZAT & Co, FLEURIER
Concessionnaires pour la Suisse



38/1

C'est la première impression qui compte — et la netteté de la coiffure joue un rôle décisif dans la première impression que fait un homme. Des cheveux bien lisses, souples et lustrés. attirent et retiennent l'attention : c'est pourquoi BRYLCREEM s'impose toujours davantage. Au bureau comme sur le terrain de sport, BRYLCREEM tient les cheveux en place tout au long du jour. Ses huiles minérales pures, émulsionnées, tonifient en outre le cuir chevelu et donnent à la coiffure une vitalité sympathique. Ni cheveux secs ni pellicules.

rieure de l'île. Les détenus avaient récemment proclamé une grève de la faim de 24 heures.

La révolte commença sous une pluie torrentielle. L'île n'a que deux kilomètres carrés de superficie. L'agence « Astra » apprend que les mutins parvinrent même à s'emparer de deux barques et que certains d'entre eux les utilisèrent pour s'enfuir.

En fait, les détenus voulaient surtout protester contre la mauvaise qualité de la nourriture. Un millier de carabiniers s'étaient aussitôt rendus sur place.

Il s'agit uniquement de condamnés de droit commun.

Terrible accident près de Perpignan 3 morts, 3 blessés

Un terrible accident de la route s'est produit près de Perpignan.

Une automobile conduite par M. Morand-Ribère, âgé de 35 ans, inspecteur de police à Perpignan, se dirigeant vers Canet-Plage, est venue se jeter contre un pylône bordant la route, par suite d'une faute du conducteur. Le choc fut d'une extrême violence.

Les sauveteurs dégagèrent des débris de la voiture les cadavres de M. Morand, de son fils, âgé de 4 ans, et de Mme Rose Marquillanes, qui avaient été tués sur le coup.

Mme Morand-Ribère, sa fille, âgée de 9 ans, et une autre passagère, qui avaient pris place sur le siège arrière, ont été grièvement blessées.

Nouvelles suisses

Le Conseil fédéral et la votation de dimanche dernier

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a examiné la situation telle qu'elle résulte de la votation de dimanche dernier. Le rejet imprévu, par le peuple et les cantons, de la révision de l'article constitutionnel sur les billets de banque a engagé le gouvernement fédéral à retirer immédiatement le projet de révision de la loi sur la Banque nationale, qui avait été publié la semaine dernière déjà dans l'idée que l'article 39 révisé de la Constitution fédérale serait accepté. La révision de la loi sur la Banque nationale se base précisément sur la disposition constitutionnelle en question et ne peut, du fait du rejet de celle-ci, être adaptée aux conditions présentes, comme cela eût été désirable. Il ne reste au Conseil fédéral d'autre moyen que de continuer à recourir aux pouvoirs extraordinaires pour maintenir la situation en matière monétaire. La révision de la loi sur les monnaies n'est, en revanche, pas touchée par le rejet de la modification constitutionnelle et pourra ainsi être menée à bien.

Le Conseil fédéral s'est en outre occupé de la décision prise par la Commission du Conseil national pour la réforme des finances qui, comme on le sait, s'est prononcée lundi pour le maintien du vote du Conseil national. Le Conseil ne



Vous savez que l'aluminium est naturellement brillant.

Avec JEX vos casseroles scintillent parce qu'elles sont méticuleusement propres dehors et dedans. JEX atteint et « déloge » toutes les petites saletés qui s'incrustent dans les casseroles.



Jex est une laine d'acier pur qui ne s'effrite pas et ne raye pas.

UN TAMPON JEX EN VAUT DEUX
... ET IL NETTOIE BIEN MIEUX !

— Votre labeur de vingt années ! je suis sûr, moi, que c'était une splendeur. Vous y venez Pascal des médiocres et des forts. Tout cela perdu.

— Il ne faut pas pleurer ce qui fut détruit par le feu ou les forces aveugles, mais plutôt les richesses anéanties par la faute des hommes violents. Je parle de l'œuvre, écrite ou non, qui devrait couler des cœurs comme d'une source, et qui jamais ne verra le jour à cause de l'égoïsme et de la tristesse ; ou encore par la fureur des désirs qui ne sont pas bénis. Rien de grand ne naît que dans la paix.

André baisse la tête et réfléchit.

Il connaît l'impétuosité de son cœur. Une constante montée tumultueuse contre le monde entier qu'il voit pourrir dans une infâme patience. Et maintenant, tout à coup, cet avertissement. Est-ce que sa colère fauche des existences ? Est-ce que lui, par la raideur de son âme, serait cause que beaucoup de choses belles et bonnes n'existeraient jamais ? Il sentait dans son cœur une présence matérielle et dure, un empêchement coupable au bonheur, comme une laide pierre sauvage sur la primevère qui voudrait éclore. Déjà il recommandait à raidir son cœur démesuré, quand la voix du

peut rien entreprendre de plus à cet égard et doit attendre le résultat des délibérations des Chambres dans la prochaine session de juin.

La nouvelle affaire d'affidavits

Un communiqué officiel

On communique officiellement, au sujet des affaires d'affidavits dont il a été récemment fait état dans la presse suisse :

Les autorités fédérales constatent que l'Association suisse des banquiers a décelé, au cours de contrôles effectués périodiquement, que certains titres 3 1/2 % et 4 % de l'emprunt extérieur français 1939 avaient été munis d'affidavits non conformes aux prescriptions des conventions-affidavits de l'Association suisse des banquiers.

Cette association a obtenu le remboursement des sommes indûment encaissées en Suisse de ce fait, sommes qui ont été reversées selon les modalités convenues avec le gouvernement français au trafic des paiements franco-suisse, contre l'engagement du gouvernement français de délivrer des titres et coupons en lieu et place. Il s'agit en l'occurrence pour l'emprunt extérieur français 3 1/2 % 1939 de 3,600,000 francs suisses, soit 3,100,000 francs de capital et 500,000 francs d'intérêts en chiffres ronds.

Environ 300,000 francs suisses de titres 3 1/2 % et 4 % de l'emprunt extérieur français 1939, munis d'affidavits non conformes, n'ayant pas été représentés à l'encaissement, la situation a été rétablie par annulation de ces affidavits. Le remboursement au trafic de paiements franco-suisse des intérêts de ces titres indûment encaissés en Suisse, environ 50,000 francs, est assuré et s'effectuera dès remise par les autorités françaises des coupons correspondants.

Les autorités fédérales examinent si, à part les irrégularités constatées par l'Association suisse des banquiers dans l'application des conventions-affidavits, des actes illicites passibles de sanctions pénales ont été commis.

Au procès Duttweiler

La seconde journée du procès intenté à M. Duttweiler, conseiller national, a été consacrée à l'interrogatoire des trois plaignants. Le colonel Gattiker déclare que lors de sa promotion comme colonel, à la fin de 1942, ni le colonel Bircher ni le colonel Lardelli n'étaient ses supérieurs. Le colonel Gattiker conteste toute corré-

lation entre cette promotion militaire et la nomination de ces deux membres du Conseil d'administration.

M. Bircher a affirmé que son honneur militaire est atteint quand on lui reproche d'avoir pris en considération des motifs personnels, ou même de s'être laissé acheter lors de la promotion de postes de commandement.

M. Renzo Lardelli, 70 ans, déclare qu'il n'a plus eu de relations de service avec Gattiker depuis 1948 et l'a, pour ainsi dire, perdu de vue. Jusqu'à sa nomination au Conseil d'administration de la Sais, en été 1944, qui eut lieu sur la proposition de M. Schmidheiny, président du Conseil d'administration, et non sur celle de Gattiker, il n'avait eu aucune relation avec la Sais.

On entend ensuite les premiers témoins, tous officiers supérieurs, qui viennent affirmer que le plaignant n'avait pas besoin de protection pour être promu. Le directeur du Conseil d'administration de la Migros avait aussi l'impression qu'il s'agissait d'un officier capable. Puis M. Furrer, ancien directeur général des douanes, rejette l'accusation de Duttweiler d'après laquelle la direction des douanes aurait subi l'influence du trust du pétrole.

Le représentant des plaignants demande que Duttweiler soit rappelé à l'ordre pour la façon

peu sérieuse dont il mène les procès. La Cour prendra une décision ultérieurement.

Le cas d'un chauffeur militaire auteur d'un accident mortel

Le Tribunal militaire de 1re division A a siégé, hier, dans la salle du Grand Conseil, à Fribourg, sous la présidence du grand juge André Cordey, de Lausanne. Les juges étaient le major Chappuis, les capitaines Cavin et Gonvers, l'adjudant Freiburghaus et les sergents-majors Steinauer et Gumy. L'auditeur était le capitaine Curchod et le défenseur M. Jean Joye, licencié en droit, à Fribourg.

Les faits remontent au 8 octobre 1948, à 19 heures, sur la route de Planfayon à Sangernboden, dans la région du lac Noir.

Un camion militaire, conduit par le chauffeur Gaston Sunier, de Genève, rue de Lyon 63, arrivait sur le pont qui fait la frontière entre les cantons de Berne et de Fribourg. Il y avait sur le véhicule six soldats, dont trois dans la cabine de direction.

En sens inverse, arrivait de Planfayon une au-

to, conduite par M. Gugolz, tenancier de l'hôtel de Schwefelberg.

Comme le pont est très étroit, le chauffeur Sunier fit tout ce qui était possible pour éviter de toucher l'auto. Il escalada même le petit trottoir bordant la chaussée. Hélas ! malgré toutes ces précautions, l'essieu toucha la balustrade, brisa la barrière légère en fer et culbuta dans la Singine, presque à sec à ce moment, à la suite de la sécheresse.

L'un des occupants, Louis Uldry, 26 ans, marié depuis quelques mois, originaire du Château, près de Romont, fut tué sur le coup. Les occupants de la cabine, en particulier le chauffeur Sunier, durent rester plus de trois heures enfermés dans la cage, ne pouvant être sortis, le camion s'étant retourné en tombant, les roues en l'air. Le soldat Joseph Genoud, de Châtel, fut en traitement à l'hôpital, durant plusieurs mois, ayant été gravement blessé à la tête et particulièrement au visage.

Une dizaine de témoins furent entendus, en particulier les victimes de ce terrible accident. Vers la fin de la matinée, il y eut une vision locale. Chacun put se rendre compte de l'exiguïté du pont.

D'autre part, Sunier n'était pas un conducteur professionnel de camions ; son métier est chauffeur-mécanicien. D'excellents renseignements furent donnés sur son compte.

Au cours de l'après-midi, on entendit le réquisitoire et la plaidoirie.

Après avoir délibéré à huis clos, le grand juge a donné connaissance du jugement suivant :

Le soldat Gaston Sunier est condamné à 30 jours de prison avec sursis durant deux ans et aux frais de la cause, pour homicide par négligence et lésions corporelles par négligence également. L'auditeur avait requis un mois.

Du sang sur les routes

Un cycliste, M. Georges Beili, 17 ans, employé de magasin à Genève, traversait à 18 h. 30 mardi le Pont des Bergues, à Genève, quand il renversa une sexagénaire qui descendait du trottoir. Celle-ci, Mme Charlotta Inga, Suédoise, sans domicile connu, a le crâne fracturé. Elle a été conduite aussitôt à l'Hôpital cantonal.

Le cycliste est aussi blessé, mais moins gravement.

Nouvelles locales

Vignerons !

C'est le moment de commencer les premiers sulfatages contre le mildiou de la vigne. Ces traitements doivent débuter dès que les conditions météorologiques le permettront.

Produits à employer : bouillie bordelaise 1,5 à 2 pour cent sulfate de cuivre neutralisé à la chaux,



Grand CORTEGE et BRADERIE 28-29 mai

La loi sur les allocations familiales

La Haute Assemblée a adopté, le 20 mai, en seconde lecture, à la quasi-unanimité, la loi sur les allocations familiales en faveur des salariés. Celle-ci sera soumise à la votation populaire dès que le règlement d'exécution en aura été approuvé par les autorités compétentes.

L'atmosphère de ces deuxièmes débats a révélé une concordance de vue générale sur le fond du problème des allocations familiales en faveur des salariés. La loi s'est présentée, en effet, dans les divers partis comme une œuvre véritablement sociale, visant essentiellement à traduire dans notre droit positif valaisan une norme de justice évidente. Le Grand Conseil a ainsi démontré qu'il est capable, dans son ensemble, de saisir les revendications légitimes des milieux ouvriers, sans démagogie, sans appel à la lutte des classes et aux slogans, dont on martèle les esprits chaque fois que l'on entend leur imposer une revendication dont ils n'ont pas l'heur de reconnaître toute l'objectivité et toute l'opportunité — procédé utilisé tout récemment encore par certains orateurs à propos de feu la loi Bircher.

Une seule discordance : l'appel des députés de la montagne en faveur des non-salariés, leur vœu de lier le sort des salariés à celui des indépendants, des petits paysans de la montagne et de la plaine à qui la loi votée n'apporte rien si ce n'est la garantie de bénéficier des allocations chaque fois qu'ils quittent leur exploitation agricole pour compléter leur gain sur les chantiers et dans les diverses entreprises du pays.

Il convient à cet égard de relever que les légitimes préoccupations des députés de la montagne n'ont pas été méconnues ; elles posent toutefois des problèmes de fond sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir. Dans sa quasi-totalité, la Haute Assemblée s'est déclarée particulièrement bienveillante et compréhensive en faveur des indépendants. Ils ont pu acquiescer à la certitude que leur cause n'était pas abandonnée. Et c'est la raison pour laquelle la montagne n'a pas ménagé et ne ménagera pas, nous l'espérons, sa collaboration en faveur des salariés, si nombreux dans les régions de montagne.

L'impulsion donnée à la législation sur les allocations familiales en faveur des salariés par M. le conseiller d'Etat Schnyder, chef du Département des Oeuvres sociales, dès son entrée en lice sur la scène politique, a été le facteur déterminant de son aboutissement. La maîtrise avec laquelle il a défendu le projet, précieusement appuyé par Me Alfred Vouilloz, rapporteur, les interventions apaisantes et judicieuses de ce dernier mettant particulièrement en lumière la structure libérale de la loi, ont permis enfin de donner un corps et une forme à ces règles de justice sociale.

Il est possible de faire le point de ces deuxièmes débats en relevant trois étapes qui ont particulièrement retenu l'attention de la Haute Assemblée :

Dès l'instant où il se révélait inopportun de légiférer en faveur des indépendants, c'est-à-dire tant qu'il n'est pas possible, pratiquement, de résoudre le problème du financement de ces allocations et tant que l'essentiel du but que peut s'assigner en cette matière le législateur cantonal est atteint par le service temporaire des allocations familiales fédérales, fallait-il réserver une décision définitive et légiférer en faveur des salariés sous forme de décret provisoire, afin que leur sort fût tranché ultérieurement et de façon définitive, en même temps que celui des indépendants ?

Cette solution proposée par plusieurs députés, était, à la réflexion, mauvaise. Tout d'abord, aux termes de notre Constitution cantonale, le décret provisoire aurait dû être soumis à la votation populaire. Mieux valait alors que le peuple prit position sur une loi que sur un décret provisoire. Ensuite, il est évident que la garantie que devait apporter à l'économie privée la nouvelle législation,

dans l'organisation des caisses de compensation, eût été fortement diminuée par son caractère provisoire et, de ce fait, aurait entraîné presque fatalement l'obligation pour l'Etat de suppléer aux initiatives privées en créant une caisse cantonale de compensation. Or la viabilité d'une telle caisse ne peut être assurée que par une législation permanente. En outre, l'instauration d'une éventuelle surcompensation partielle entre les caisses créées dans le canton telle que la prévoit la législation n'était réalisable que sur une base certaine. La Haute Assemblée a compris la valeur de ces objections et repoussé l'appel au provisoire.

La Haute Assemblée a aussi longuement débattu la question du montant de l'allocation. Le projet prévoyait que celui-ci ne pourrait être inférieur à Fr. 10.— par mois et que le Conseil d'Etat était autorisé à élever ce minimum à Fr. 15.—. En outre, afin d'éviter l'alignement sur ce minimum, une disposition prévoyait que les caisses qui, avant le 1er janvier 1948, versaient des allocations supérieures au minimum, étaient tenues de maintenir le taux de celles-ci, sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat.

Il est de fait qu'actuellement une bonne partie des caisses et des établissements privés paient des allocations d'au moins Fr. 15.— et que, dès lors, on aurait pu porter le minimum légal à Fr. 15.— ce que réclamait une fraction importante de l'Assemblée. A ne considérer le problème que sous l'angle de la justice sociale, il est évident que le minimum de Fr. 10.— est trop bas, et que l'allocation familiale n'a de valeur réelle que si elle est proportionnée aux charges économiques que représente l'enfant pour le travailleur. De ce point de vue, une allocation de Fr. 20.— n'est pas trop élevée ; et les caisses privées doivent tendre vers ce but.

Appartenait-il toutefois au législateur d'imposer un minimum que l'économie privée n'aurait pas été actuellement en mesure d'assurer par le jeu normal de la compensation sur le plan cantonal ? Notre canton est celui qui compte le plus d'enfants et l'un de ceux où les salaires sont les plus bas. Une cotisation patronale moyenne de 4 % sur les salaires assure, chez nous, une allocation de Fr. 15.—, alors qu'une cotisation de 1,5 à 2 %, à Genève, permet d'octroyer une allocation de Fr. 25.—. Seule une hausse des salaires ou une élévation de la cotisation patronale peuvent entraîner l'augmentation des allocations. Ne convenait-il pas de tenir compte de la situation économique sur le plan général, et ne fallait-il pas permettre aux associations professionnelles et interprofessionnelles de s'organiser en fonction de la loi et de prévoir la création des caisses en faisant face au débet à des exigences auxquelles il est possible de satisfaire sans trop de difficultés ? Telles furent les raisons essentielles pour lesquelles la Haute Assemblée se rallia sans réserve en définitive à la proposition du Conseil d'Etat.

La troisième difficulté importante qu'a dû trancher le Grand Conseil fut celle de la représentation des salariés au sein des comités de gestion des caisses. Entre « l'équitable représentation » proposée par un groupe de députés et « la gestion paritaire » pure et simple revendiquée par la majorité de la Commission, la Haute Assemblée choisit une solution moyenne, celle qu'avait élaborée le Conseil d'Etat : à savoir, la gestion paritaire là où elle est rendue possible par l'organisation professionnelle ; l'équitable représentation, lorsque la gestion paritaire ne peut être imposée sans difficultés pratiques considérables qu'il eût appartenu à l'Etat, en définitive, de résoudre par une intervention directe et soutenue au sein des organisations privées. Une telle intervention eût été manifestement contraire à la tendance libérale et anti-tatiste du projet de loi ; elle a été rejetée avec raison.

J. Darbellay.

VINS DE TABLE

de 1er choix, garantis authentiques, (provenance Algérie, Italie, Espagne) en litres scellés et fûts dès 50 litres

Tél. 2.11.77. « DIVA » S. A., Sion

Pour **Fr. 6900.-**

OPEL - OLYMPIA

4 vitesses, 8 PS, roues indépendantes

Pour **Fr. 9900.-**

OPEL - CAPTAIN

6 cyl., 13 PS

Demandez un essai de ces véhicules vous ne serez pas déçu !

Garage du Rhône, Sion

Félix Gagliardi. — Téléphone 2.21.33

PHARMACIE NOUVELLE

DROGUERIE — SION

René Bollier, pharm. Tél. 2.18.64

QUEL VOIN POUR CHOISIR VOTRE CRAVATE !

Pourquoi moins d'attention pour votre crème à raser Essayez aujourd'hui la crème à raser de Roger & Gaillet, Paris. En vente partout. Sans eau, sans blaureau, vous serez vite et bien rasé !

Echantillon suffisant pour une semaine contre Fr. 0,60 en timbres-poste envoyés à Rogal S. A., 4, rue du Beulet, Genève.

Purifiez votre sang !

Parmi les nombreux dépuratifs, il y a lieu de retenir particulièrement la Tisane des Chartreux de Durbon, dont les propriétés dépuratives sont réelles et efficaces. Préparée avec soin et essentiellement avec des plantes, elle exerce une action bienfaisante sur l'organisme, pour combattre avec succès boutons, rougeurs, éruptions de la peau, démangeaisons. La Tisane des Chartreux de Durbon est indiquée à toute personne voulant faire une cure.

Tisane des Chartreux de Durbon : Fr. 4.68, impôt inclus, dans toutes les pharmacies et drogueries.

40 ans de succès

MIRETOY

nettoie cire
entretient sans paille polit
de fer sans frottoir



PARQUETS et LINOLEUMS

brillant étincelant

PRODUIT SARGO

OCCASION

Grand choix complets hommes, vestons, pantalons, etc. Envois à choix.
Mme Gross, Gd-St-Jean 9, Lausanne, Tél. 3.90.98.



En vente toutes pharmacies et drogueries. 1 paquet Fr. 3.90, par 6 paquets Fr. 3.70, par 12 paquets Fr. 3.60

jeune homme

libéré des écoles, sachant traire, pour travaux de campagne. Propre et de bonne volonté. Vie de famille. Salaire selon entente. Place à l'année. — S'adresser Famille Kolly, Les Iles, Sion. Tél. No 2.14.08.

MARIAGE

Seul depuis 10 ans avec deux gentils garçons de 12 et 14 ans, bien élevés, je cherche en vue de mariage, gentille personne affectueuse, disposant immédiatement de Fr. 10,000.—. Suis âgé de 48 ans, présentant très bien, très bonne situation d'avenir, affectueux et gai. Faire offres sous chiffre P. C. 35001 L., à Publicitas, Lausanne, avec photo. Agences s'abstenir, discrétion d'honneur réciproque.

JEUNE FILLE

de 18 à 28 ans, est demandée pour simple ménage et aide au commerce. Offres avec certificats, photo et prétentions de gages sont à adresser à Mme E. Hadorn, Champignons, Weststr. 73, Zurich 4.

A vendre, région Martigny-St-Maurice

maison d'habitation

neuve, comprenant 4 chambres, cuisine, cave, salle de bains, galetas et 350 m² de jardin, ou éventuellement à louer appartement de deux chambres, cuisine, cave et bûcher. Pour tous renseignements s'adresser à Cappellin Noé, fils, La Balmaiz.

A vendre ou à échanger contre voiture ou camionnette une

remorque

pour tracteur. Etat de neuf. Charge 2 tonnes, 2 roues. Freins. S'adresser à Paul Gabriel, Bex. Tél. 5.22.58.

Petit Café-Brasserie, à Genève, cherche

JEUNE FILLE

forte et active, de 18 à 25 ans, comme bonne à tout faire, vie de famille, bons gages, entrée de suite. Ecrire sous chiffre R 71472 X à Publicitas, Genève.

Petits fromages de montagne

pièce d'env. 7 kg.
¼ gras Fr. 3.— par kg.
½ gras Fr. 3.50 par kg.
TILSIT entièrement gras
pièce d'env. 4 kg. à Fr. 4.80
¼ gras, par kg. Fr. 2.70
Käswoll, Coire 10.

PERSONNE

de confiance et expérimentée est demandée pour s'occuper de deux enfants de 7 et 2 ans et aider au ménage, à côté d'une cuisinière. Bons gages. S'adresser chez Mme Paul de Werra, route de Lausanne, Sion. Tél. 2.16.33.

Mobilier scolaire

La municipalité de LEYSIN met en vente, au plus offrant, faute d'emploi :
25 tables d'école, avec banc, bâti métallique, réglable, système Mauchain, à 2 places ;
3 tables avec banc, tout en bois, fixes, à 2 places.
Ce mobilier est déposé au bâtiment scolaire, à Leysin-Village.
Les offres écrites devront parvenir à la municipalité de Leysin pour le 15 juin 1949. Leysin, le 21 mai 1949. Greffe municipal.

SOMMELIERES

cuisinières, femmes de chambre, filles de salle, d'office, de lingerie, de cuisine, ainsi que cuisiniers, portiers, débutants d'hôtels, demandés pour la saison d'été.
Bureau « La Valaisanne », Sion. Tél. 2.18.03.

ACCORDEON

diatonique, Hohner, à l'état de neuf. Très avantageux.
S'adresser à Emile Darbellay, « La Baloise », Martigny-Bourg.

BRADERIE

VEVEYSANNE, DES 28 ET 29 MAI

NOUS OFFRONS DE NOMBREUX ARTICLES AVANTAGEUX

Blouses

Robes d'été

Tabliers

Tricotages

Lingerie

Bas et socquettes

Articles pour enfants

Articles pour messieurs

Souvenirs divers

AU STAND DE

La **Illericière**

J. Dormond

VEVEY

Tél. 5.11.71

Pour vous décharger, nous ferons volontiers l'envoi de vos achats par la poste

MATELAS NEUFS Fr. 65.-

une place, 16 kg., crin d'Afrique, impôt, emballage, port compris Vallée du Rhône. Avec divans Fr. 135.—. Demander échantillon tissu.

REYMOND, tapissier, Deux-Marchés 18 bis, Lausanne.

Harmonium

à vendre, bel instrument de 11 registres, en parfait état.
Orchestre de Chexbres, Emile Bron, Rivaz.



en une seule opération le flacon Fr. 3.60 — impôts compris — En vente partout

On demande une

NURSE

pour 2 à 3 semaines, dans chalet à Verbier, enfants de 3 ans et 1 an et demi.
Téléphoner au No (026) 6.62.06 Bagnes.

Amateur cherche à acheter ANTIQUITES en tous genres

comme channes et assiettes en étain, faïences, bons tableaux, pièces d'or antiques, ainsi que beaux bijoux en brillants. Serai prochainement dans la contrée.

Ecrire de suite à Case postale 403, Bâle 1.
Discrétion absolue assurée.

Entreprise d'électricité à Fribourg demande

jeune monteur-électricien

sachant travailler seul. Entrée de suite.
Paul Schoenweid, rue des Alpes 50, Fribourg.

Je cherche grande quantité de

treillis

pour poulailler. Faire offres sous Q., case postale, Massongex.

A vendre

camion

4 tonnes, entièrement révisé, en parfait état de marche, basculant 3 côtés (concession 4 tonnes) et

à remettre

entreprise

dans importante localité du centre du Valais.

Adresser offres par écrit s. chiffre P. 6874 S. Publicitas, Sion.

Je cherche pour la saison d'alpage

garçon

de 13 à 15 ans, comme aide-vacher. Entrée de suite.

Offres à Fritz Schafroth, Villeneuve (Vaud). Téléphone No (021) 6.81.53.

CHAUFFEUR

Jeune homme marié, 26 ans, expérimenté, possédant permis poids lourds, cherche place dans entreprise de transport ou autre.

Offres sous P. 6815 S. Publicitas, Sion.

Personne

parfaitement au courant de langues étrangères prendrait traductions à domicile, allemand, anglais et italien. S'adresser à M. Paul Ecofey, Collonges (Valais).

filie de cuisine

gros gages, cuisine moderne, et une

femme de chambre

au courant du service. Offres à l'Hôtel Victoria, Diablerets.

On demande une

sommelière

débutante acceptée. Saison d'été dans le Jura vaudois. Offres sous chiffre P. 1688 Yv. à Publicitas, Yverdon.

Trouvé

porte monnaie

dimanche soir, en gare de Martigny. Le réclamer à Maurice Besson, Ferme de Praz-Pourris, Vétroz.

À l'heure du dessert

UN BON CAFÉ

ARÔMATIQUE



A placer, pour six mois, contre forte garantie, la somme de francs

5.000.-

Faire offres sous chiffre 1000 L. S., poste restante, Sierre.

On prendrait en

estivage

vache, chèvre, cabri, ainsi qu'un taureau. Jour d'inalpe : 2 juin.

S'adresser à Sarrasin Auguste, Bovernier.

A vendre un

PORC

de 7 tours, et une jeune vache Hérens.
Philippe Moret, La Ballaz, Martigny.

1000 poussins

par semaine, jusqu'au 21 juin, Leghorn lourde, Sussex hennée, Bleu de Hollande, de Fr. 1.50 à 1.80, seront disponibles. Oie grise de 8 jours à Fr. 8.50. Caneton Rouan et Pekin à Fr. 3.—. Veuillez garder l'adresse, dernier avis pr la saison. A partir du 21 juin, il n'y aura que des poussins pr l'engraissement.
Adresse : Jean Schupbach père, Lucens. Tél. 9.92.30.

Boucherie Chevaline SION

Tél. 2.16.09. Appart. 2.23.61
Côtes fumées de Fr. 2.50 à Fr. 3.50 par kg. Viande salée Fr. 7.—. Salamellis Fr. 7.50 par kg.

Vêtements Frey

40 ans de travail consciencieux, 40 ans d'expérience, confirment leur supériorité

prêtre, plus forte que jamais dans sa tendresse, l'appelaient.

— Je disais mal, mon ami. Rien n'est perdu pour Dieu. Dans son sein repose toute la richesse des possibles que nous verrons pleinement en lui. Cette pensée seule, je dis cette assurance, peut consoler ici-bas un pèlerin de la Beauté.

André reçut cette phrase en plein cœur. Il entendait bien se rassasier dès ce monde. Un livre vint à son secours très à propos, une édition de Montaigne de 1598 dont M. Déal venait de lui faire cadeau parce qu'il l'avait en double. Il lut d'une voix monotone et désintéressée : « Quoy que ce soit qui tombe en notre connaissance et jouissance, nous sentons qu'il ne nous satisfait pas, et allons beant après les choses advenir et incongrues, d'autant que les présentes ne nous saouleront point ; non pas, à mon avis, qu'elles n'ayent pas assez de quoy nous saouler, mais c'est que nous les saisissons d'une prise malade et déréglée... » André soulignait cette dernière partie d'une voix scandée et lente.

— Ah ! fit l'abbé. Vous jurez par Montaigne ? Permettez-moi de lire encore cet autre passage : « Considérons pour cette heure l'homme seul sans secours, étranger armé seulement de ses armes et dépourvu de la grâce et connaissance di-

vine, qui est tout son honneur, sa force et le fondement de son être... »

Il n'alla pas plus loin. Ce passage, connu et choisi, porta au défaut du cœur. André le comprit ; il se rendit compte que la réalité attendue depuis toujours sans qu'il eût osé lui donner un nom, pourrait bien s'appeler « la grâce et connaissance divine »...

Et maintenant, reprit l'abbé, mon cher ami, je dois vous quitter pour ma leçon. Restez dans ma chambre si elle vous plaît. Tout est à vous.

Puis, il se retourna en souriant :

— Mais vous êtes au Christ.

Et en passant la porte :

— Si je me vous retrouve pas ici, vous reviendrez. Je vous inscris à l'Institut catholique. Ne vous inquiétez de rien. Vous assisterez à des cours que je vous indiquerai. Vous trouverez la philologie moins amère.

Dans le silence des murs épais, André se mit à lire Pascal.

« C'est le cœur qui sent Dieu et non la raison. Voilà ce qu'est la foi, Dieu sensible au cœur, non à la raison. »

Comment, alors, trouverais-je la foi, avec cette pierre à la place du cœur ?

Voici la réponse :

« Ne vous étonnez pas de voir des personnes simples croire sans raisonner. Dieu leur donne l'amour de lui et la haine d'eux-mêmes. Il incline leur cœur à croire. C'est ce que David connaissait bien. Inclina cor meum, Deus, in testimonia tua... »

André n'avait lu que ces lignes du livre ouvert sur ses genoux quand l'abbé Déal revint.

— Eh bien ! mon ami, vous êtes-vous reposé ? Vous avez mauvaise mine ; vos yeux n'ont pas dormi.

André regardait la fenêtre.

— Je voudrais m'endormir pour toujours, et je ne sais si je dormirai jamais.

Le prêtre lui mit une main sur l'épaule et lui dit profondément :

— Allons, André. Ce sont des pensées bien mélancoliques à votre âge ! Je ne sais ce qui vous est arrivé, mais désespérer est un malheur plus grand.

— Où mettez-vous l'espoir quand on est sans Dieu, sans beauté, sans amour...

— Racontez-moi, et nous trouverons un fondement sous les décombres.

André hésita, puis raconta tout, d'une voix sèche. Ses paroles se détachaient de lui, tandis que son âme profonde restait serrée de tristesse inen-

tamée, comme au printemps quand les rameaux se tendent vers la chaleur, les racines encore prises dans le gel.

Il raconta son enfance, le château, la magie des couleurs flottantes ; il décrivit d'un style désobligeant la petite ville de Folleterre, la société des nouveaux riches et la ridicule querelle des anciens et des modernes ; puis Paris, la désespérance de ses rues infinies, la marquise de la Poissonnière, — cette maigre source de finances qu'il venait de se couper bêtement ; enfin la nuit dernière et cette marche insensée jusqu'aux portes de l'enfer.

André se tut, les lèvres serrées, son regard toujours fixé à terre.

Le prêtre, selon son habitude, serra un peu plus fort l'épaule d'André. Il ajouta simplement en forme de conclusion :

« Et nunc quid ? Colligite fragmenta, dicit Dominus ». Recueillez les morceaux ; peut-être trouverez-vous encore douze corbeilles !

J'ai une chambre pour vous ; allez vous reposer, et ensuite, nous causerons.

Le lendemain, l'abbé Déal, sans formalité, introduisit André dans une petite salle de philologie grecque, où trois jeunes filles se serrèrent pour lui faire place.

(A suivre).

ou cuivre rouge à 0,4 % ou encore oxychlorure de cuivre à la dose indiquée par le fabricant. Les traitements doivent se faire à intervalle de 10 à 15 jours.

Station cantonale d'entomologie.

Au Grand Conseil vaudois M. Bridel développe une interpellation relative au tunnel du Saint-Bernard

Au cours de la séance de mardi du Grand Conseil vaudois, M. le municipal G. Bridel (libéral), a développé une interpellation relative au tunnel routier du Grand-St-Bernard. Il a demandé notamment :

« Si le Conseil d'Etat savait si le projet du tunnel sous le Mont-Blanc était définitivement adopté par les autorités italiennes. Si oui, le projet du tunnel routier du St-Bernard serait-il définitivement condamné ? Si non, avons-nous une chance de faire triompher le projet du St-Bernard. Dans ce cas quelles mesures le Conseil d'Etat prendrait-il pour exploiter cette chance ? »

M. Maret, conseiller d'Etat, chef du Département des Travaux publics, répondra lundi prochain.

Programme général de la Fête cantonale des Musiques valaisannes à Ardon

Samedi 28 mai

- 17 h. 25 Réception de la « Saltina », de Brigue. Cortège de la Gare à la Place communale.
- 17 h. 45 Remise de la bannière cantonale sur la place de la Maison communale.
- 18 h. 30 Souper à la cantine. Concert par les deux sociétés locales la « Cécilia » et l'« Helvétia ».
- 19 h. 30-22 h. 30 Concert des sociétés.
- 22 h. 30 Soirée récréative. Bal.

Dimanche 29 mai

- 7 h. 30-8 h. 30 Réception des sociétés. Place de réception : entrée ouest du village.
 - 8 h. 30 Discours de réception.
 - 9 h. Office divin sur la Place de réception. Production de l'« Harmonie municipale » de Sion.
 - 9 h. 45 Cortège.
 - 11 h. à 18 h. Concert des sociétés.
 - 12 h. Banquet.
 - 17 h. Distribution des médailles fédérales et cantonales aux vétérans.
 - 18 h. Soirée récréative et bal à la cantine.
- Lundi 30 mai
- 18 h. Souper à la cantine. Soirée récréative : production des sociétés locales, bal.

Avec l'Association hôtelière du Valais

De la « Gazette de Lausanne » :

« Faisant d'une pierre deux coups, l'Association hôtelière valaisanne a tenu, mardi, à Lausanne, son assemblée générale annuelle, donnant ainsi l'occasion à ses membres de visiter l'Ecole hôtelière suisse qui a subi, l'an dernier, d'importantes et heureuses transformations sous l'énergique direction de M. Schweizer.

La séance administrative se déroula à la Salle des Vignerons, sous la présidence de M. Alfred Mudry, de Crans. M. Olsommer, le dévoué secrétaire de l'association, donna quelques renseignements sur le rapport de gestion de 1948, puis l'ordre du jour fut rapidement liquidé ; après que M. Bieri, contrôleur des comptes, eut demandé aux congressistes de donner décharge au comité de sa gestion, M. Joseph Escher, de Sion, fut désigné en qualité de délégué du Valais à l'assemblée générale de la Société suisse des hôteliers qui tiendra ses assises à Einsiedeln, à la fin du mois.

M. Alfred Mudry, après cinq ans d'active et dévouée présidence, déclinant une nouvelle réélection, M. A. Candrian, de Zermatt, vice-président, fut appelé à lui succéder, tandis que M. Manuel Défago, de Champéry, était nommé vice-président. M. A. Candrian ne manqua pas, au nom des membres de l'association, de dire à M. Mudry toute la reconnaissance qu'ils ont pour le travail qu'il a accompli avec tant de zèle et de compétence pour le plus grand bien de tous.

Ces formalités accomplies, l'assistance entendit une communication des plus intéressantes de M. Pierre Darbellay, directeur de l'Union valaisanne du tourisme, qui vient de rentrer d'un voyage d'études en Hollande. Grand est le nombre des Hollandais qui désirent visiter notre pays, mais bien peu obtiennent l'autorisation, car les Pays-Bas pratiquent une politique touristique identique à celle des Britanniques. Les agences de voyage prennent note des personnes qui désirent séjourner en Suisse et la Banque des Pays-Bas procède au « tirage au sort » des Hollandais qui recevront les devises nécessaires, soit un montant maximum de Fr. 400.—. Dix-sept pour cent des touristes obtiennent ce montant. Les noms des personnes qui n'ont pas été favorisées par cette « loterie » sont reportés à nouveau et participent au tirage au sort suivant. C'est dire combien il serait heureux pour le tourisme en Suisse que nous arrivions à conclure un accord satisfaisant avec la Hollande.

Au cours d'un succulent déjeuner préparé par les élèves de l'Ecole hôtelière et servi de main de maître, M. Alfred Mudry salua ses hôtes en termes excellents. Il donna successivement la parole

Dernière heure

L'Egypte n'est pas pour le désarmement !

LE CAIRE, 25 mai. (AFP). — La guerre de Palestine a amené l'Egypte à décider une consolidation générale de sa puissance militaire. Septante-deux millions de livres seront dépensées à cet effet en conformité avec un programme triennal. Une division blindée sera créée entraînant une dépense d'environ trente millions de livres. Dix usines de guerre seront construites. Les instituts militaires actuels seront développés et un institut aéronautique sera fondé. De nouveaux bâtiments qui seront construits sur l'emplacement des anciennes casernes britanniques de Ksarlnil abriteront les ministères de la guerre, de la marine et de l'air. Toutes ces dépenses seront prélevées sur le budget ordinaire de l'Etat.

Vers la fin de la grève à Berlin

BERLIN, 25 mai. — Le directeur de l'Administration des chemins de fer de la zone orientale a accepté l'ultimatum qui lui avait été adressé par le commandant américain de Berlin, le brigadier-général Howley, en plein accord avec les gouvernements militaires britannique et français.

Les détachements de la police des chemins de fer orientale, qui occupaient encore plusieurs gares dans les secteurs occidentaux, ont évacué leurs positions, mardi soir, pour se retirer dans le secteur soviétique. Leur départ n'a pas donné lieu à de nouveaux incidents.

BERLIN, 25 mai. (Reuter). — M. Kreikemeyer, directeur général du réseau ferroviaire du secteur soviétique, a déclaré, mardi soir, qu'il était personnellement disposé à négocier avec les autorités de la ville, au sujet du versement des salaires des cheminots de Berlin-Ouest en marks occidentaux.

D'autre part, le Service d'information allemand, contrôlé par les Russes, affirme que M. Kreikemeyer est maintenant disposé à payer les cheminots en marks occidentaux et qu'il a engagé le personnel à reprendre le travail dès mercredi.

Oradour ne veut pas être décoré

LIMOGES, 25 mai. (AFP). — A l'annonce du décret conférant la Légion d'honneur à la ville d'Oradour-sur-Glane, l'Association des victimes a demandé au président du Conseil et au ministre de la Défense nationale d'assister à la remise de la décoration, le 10 juin, jour anniversaire du massacre.

Mais la Municipalité d'Oradour a décidé, de son côté, « de ne pas accepter la Légion d'honneur, tant que ne seront pas jugés et châtiés, sur le lieu même de leur crime, les bourreaux qui participèrent au massacre ». Pour manifester son mécontentement contre les lenteurs de la justice et de la reconstruction, le Conseil municipal demande à la population de faire de cette commémoration « une journée de recueillement, strictement réservée aux familles ».

Fille tuee par un camion

RHEINECK (St-Gall), 25 mai. — La petite fille de la famille Dietschi, âgée de deux ans et demi, a été atteinte par un camion et tuée sur le coup.

Tombé d'une échelle

SIEBEN (Schwytz), 25 mai. — M. Hermann Zuger-Lichtensteiger, âgé de 72 ans, qui était monté sur une échelle, pour procéder à des travaux dans la grange, a fait une chute et est mort, peu après son transfert à l'Hôpital de Lachen.

à M. Jaquet, conseiller d'Etat, qui apporta le salut du Conseil d'Etat vaudois, assurant ses auditeurs que « tant qu'il y aura des gens de goût, le Valais aura des visiteurs », propos qui assure d'autant plus aux hôteliers valaisans une prospérité continue que le Valais a toujours été la terre d'élection par excellence du tourisme, à M. le syndic Pierre Graber, qui prononça une allocution pétilante d'esprit, et à M. Robert Mojonnet, député, président de la Commission scolaire de l'Ecole hôtelière suisse, qui rappela les mérites de M. et Mme Schweizer, directeur de l'école.

Le café pris, les hôteliers valaisans visitèrent les installations de l'école, avant d'être au Dézaley, les hôtes de la Municipalité de Lausanne, où ils purent déguster nos meilleurs crus valaisans.

R.-M. C.

ORSIERES. — Fête printanière. — Comm. — Mai est un mois qui chante dans les vergers, sur les collines et partout dans la nature ; chaque année, il nous revient avec sa procession printanière

Mort d'un industriel neuchâtelois connu

LA CHAUX-DE-FONDS, 25 mai. — On annonce la mort, dans sa 83e année, de M. Charles-Albert Vuille, industrie bien connu dans les milieux horlogers.

Le défunt fut le premier président de l'Ubah et fit partie, pendant de nombreuses années, de la Commission cantonale de l'Observatoire. Il fut également l'un des pionniers du Laboratoire de recherches horlogères, à Neuchâtel.

La Chine communiste

SHANGHAI, 25 mai. — Tard dans la soirée de mardi (voir rubrique « De jour en jour ») les avant-gardes communistes avaient réussi à percer le dispositif de défense à l'ouest de Shanghai et, après de violents combats dans les rues des faubourgs, étaient parvenues à occuper le quartier commercial et élégant de la ville, ainsi que le quartier de Nantao, jadis sous concession française. Peu après, le gros des forces de l'armée rouge entra dans la ville, sans presque rencontrer de résistance.

Les troupes nationalistes se retirent vers le nord et tous les indices laissent supposer que la forteresse de Wousung tombera bientôt. Dans la ville, tous les magasins sont fermés et, seuls, quelques petits groupes de curieux ont assisté à l'entrée des communistes, qui se répandirent rapidement dans les quartiers importants, sans que des incidents se soient produits.

On souligne que non seulement les forces de la garnison nationaliste n'ont pas résisté à l'avance rouge, mais que, dès que les communistes occupèrent les édifices principaux de la ville, les soldats nationalistes se mirent à la disposition du commandement communiste, en vue de maintenir l'ordre et la sécurité. Tout laisse croire que l'occupation se complètera sans incidents et sans désordres.

L'évolution de la situation a cependant surpris les observateurs militaires et politiques, du fait que, depuis quelque temps, les nouvelles venant du QG de la garnison de Shanghai laissaient plutôt supposer que l'on allait faire de la métropole de l'Extrême-Orient un nouveau Stalingrad et un « cimetière pour les bandes communistes ».

Les communistes ont étalé partout des affiches, invitant la population au calme et à la discipline. Une vague de détente a passé sur toute la ville, dès que l'on eut la certitude qu'il n'y aurait pas de combats de rues. Des contingents de la police de Shanghai se sont retirés vers le nord avec les troupes nationalistes.

Huit heures après leur entrée dans la ville, les communistes avaient occupé « sans coup férir » la plus grande partie de l'immense cité.

LONDRES, 25 mai. — Les cercles gouvernementaux londoniens prévoient l'instauration prochaine d'un gouvernement communiste en Chine. Cette nouvelle semble être confirmée par des rapports diplomatiques et des Chambres de commerce britanniques, qui soulignent que l'avance communiste vers le sud se développe à un rythme toujours plus rapide.

Depuis qu'elles ont franchi le Yang-Tsé, les forces communistes n'ont plus rencontré d'obstacles sérieux. En l'espace de vingt jours, elles ont parcouru une distance d'environ 800 km., ce qui, de l'avis des experts militaires, aurait été impossible dans un pays ennemi. En général, la population civile et même les troupes nationalistes adoptent une attitude neutre et même amicale à l'égard des troupes de Mao-Tsé-Toung.

Une des Chambres de commerce britanniques constate dans son rapport : « L'avance communiste vers Canton ne dépend plus, désormais, que de la coordination des opérations déclenchées par les diverses colonnes. Les ressortissants britanniques n'ont, en général, rien à craindre des troupes communistes ; en revanche, ils doivent

de tous les arbres en fleurs. Et tous les amateurs de ce noble art musical chantent et jouent avec lui. L'« Edelweiss » qui organise dimanche 29 mai sa kermesse avec la gracieuse participation de l'« Echo du Catogne » de Bovernier, vous convie à cette manifestation empreinte de fraîcheur et de soleil où la joie et la bonne humeur seront reines.

Venez tous, de la plaine et de la montagne, célébrer cette fête et oublier vos peines. Vous reconnaîtrez, à l'accueil, ce vieux cœur edelweissien vous tendant la main parmi les fleurs et les guirlandes autour d'un bon verre de vin.

L'« Edelweiss » vous attend et vous dit : « A dimanche 29 mai ».

ST-MAURICE. — Concert. — La Fanfare municipale l'« Agaunoise », qui participera dimanche, à Ardon, à la Fête cantonale des Musiques valaisannes, offrira, vendredi soir, à 20 h. 30, sur la Place du Parvis, un concert à la population agaunoise. Sous l'expertise et talentueuse direction de M. Joseph Mathieu, notre corps instrumental s'efforcera et ne manquera pas de faire la joie des auditeurs, que nous souhaitons nombreux. Il le mérite.

faire face à de nombreuses difficultés provenant du chaos, qui règne un peu partout. Il faut admettre que, après la victoire des communistes et lorsque le nouveau régime se sera stabilisé, les entreprises britanniques pourront reprendre leurs affaires avec de meilleures chances.

LONDRES, 25 mai. — Au Foreign Office, on prête une attention particulière aux plans communistes prévoyant une avance au delà des frontières chinoises, en Birmanie, au Siam et en Malaisie. Ces derniers jours, certaines émissions de Radio-Pékin s'adressaient particulièrement aux « colonies et aux possessions du Sud-Est de l'Asie », auxquelles les communistes promettent un appui moral et matériel.

Le commissaire britannique pour le Sud-Est de l'Asie, le général Mac Donald, a pris contact avec le Cabinet britannique, en vue de la défense de Hongkong. Il a déjà envoyé plusieurs rapports détaillés à ce sujet au Foreign Office, où ils sont l'objet d'un examen particulièrement attentif.

Des informations, provenant de Birmanie, signalent une recrudescence de l'activité des communistes dans le Yunnan, à la frontière septentrionale de la Birmanie.

NANKIN, 25 mai. — La nouvelle annoncée par deux journaux de Hongkong selon laquelle le gouvernement national a démissionné a été démentie officiellement à Nankin.

Qui a tiré ?

DETROIT, 25 mai. (Reuter). — M. Victor Reuther, frère du président du syndicat américain des ouvriers de l'automobile, a été atteint d'un coup de feu tiré à travers la fenêtre de sa chambre par un mystérieux agresseur que la police n'est pas encore parvenue à identifier. Comme son frère qui fut, en 1948, l'objet d'un aussi mystérieux attentat il est un ennemi déclaré du communisme depuis un voyage qu'il fit naguère avec lui en U.R.S.S.

Radio-Programme

SOTTENS. — Vendredi 27 mai. — 6 h. 55 L'anglais par la radio. 7 h. 10 Le bonjour matinal. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Ensemble de musique légère. 11 h. Emission commune : Fête commémorative à l'occasion du centenaire des Postes suisses. 12 h. 15 Le memento sportif. 12 h. 20 Pages orchestrales. 12 h. 30 Rythmes en vogue. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Oeuvres et artistes suisses. 13 h. 30 Concerto en si bémol, Mozart. 16 h. 30 Heure. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 Le guitariste Jean Fuller. 19 h. 35 Garçon, un pastiche I. 19 h. 45 « Music-Box ». 20 h. La Ronde des Berceaux. 20 h. 20 Troisième émission Jacques Prévert. 20 h. 40 Les Noces d'Or, par Paul Guimard. 21 h. 15 Musique de chambre française. 21 h. 40 Suite symphonique, Ernest Bloch. 22 h. 05 Chronique des Institutions internationales. 22 h. 20 La Conférence des quatre ministres des affaires étrangères. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 La Conférence diplomatique de Genève. 22 h. 40 Trio à cordes, Albert Roussel.



Monsieur Jules UDRIOT, à Monthey ;
Monsieur et Madame Camille GUERRATY, à Monthey ;
Monsieur et Madame Paul GUERRATY et leur fils Wolfgang, à Monthey ;
Madame et Monsieur Robert CHARLES, à Monthey ;
Mademoiselle Fanny CUGGIA, à Nice ;
Monsieur et Madame Marius CUGGIA et leur fille Jeannine, à Nice ;
les familles ZUMSTEIN, à Loèche, GUERRATY, à Monthey et au Chili, TORRENT, FORNACE et UDRIOT et VASSAUX ;
ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Jules UDRIOT-GUERRATY

née Berthe ZUMSTEIN

enlevée à leur tendre affection le 25 mai 1949, dans sa 69e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Monthey le samedi 28 mai 1949, à 10 h. 30.

Départ : Pont couvert.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Les sociétaires de la LYRE MONTHEYSANNE sont priés d'assister à l'ensevelissement de

Madame Jules UDRIOT-GUERRATY

née Berthe ZUMSTEIN

mère de leurs dévoués membres Camille et Paul GUERRATY.

L'enterrement aura lieu à Monthey samedi le 28 mai, à 10 h. 30.

Départ : Pont couvert.

Le Comité.

TEMPS LIBRE

pour toutes les femmes!

Pour vous épargner, Mesdames, du travail et de la fatigue tout en vous faisant gagner du temps et de l'argent, essayez de vous

« **américaniser** »
en employant



Ce produit pour tous les parquets de chambres, bureaux, cafés, ateliers, vous évite l'usage de la paille de fer et de l'encaustique. Imprégné un chiffon de Parktol-Glanz qui enlève les impuretés du parquet et y laisse la cire consistante américaine. Ensuite bloquez et vous verrez le fond de vos pièces briller d'un éclat tout nouveau. Les taches récentes disparaîtront, d'autres, plus anciennes, diminueront après chaque traitement.

Pour bon nombre de femmes

Parktol-Glanz est un auxiliaire précieux car elles se fatiguent moins et gagnent du temps. Malgré tous les travaux pénibles du ménage, sachez, Mesdames,

rester fraîches et séduisantes

et n'oubliez pas que Parktol-Glanz vous y aide.

Parktol-Glanz mis à l'épreuve affirme partout sa supériorité car il est composé de matières premières de la meilleure qualité. Suivez l'exemple de l'Américaine, modernisez-vous et employez Parktol-Glanz qui ne comporte aucun danger même pour les plus beaux parquets. Parktol-Glanz, l'idéal pour les salons de coiffure, la cire américaine empêche les cheveux tombés de coller au sol. Mêmes résultats satisfaisants pour les locaux subissant l'influence de la fumée ou de la vapeur.

De grandes usines de produits chimiques

emploient régulièrement Parktol-Glanz qui nettoie et cire en même temps. Parktol-Glanz à la portée de toutes les bourses: 1 dl. suffit pour 10 m².

- Estagnon d'essai Fr. 3.80
- Bidon pour ménage Fr. 17.50
- Bidon pour l'industrie Fr. 32.—
(plus dépôt)

pour parquets, linoléums, boiseries, lièges, meubles de cuisine, etc. Faites-en l'essai et demandez l'original Parktol-Glanz, en vente dans toutes les drogueries.

Dépôt général pour Genève: Droguerie Triponez, 26, rue de la Terrassière. Tél. 5.48.67.

Le brillant PARKTOL amélioré porte la bande de garantie assurant le remplissage en fabrique.

Installation complète d'appartement par

Widmann Frères - Sion

est une garantie de bon goût

Magasins de ventes seulement au sommet du Grand-Pont.

L'onguent Litin

comme friction, est un remède de prompt efficacité. Le Litin s'infiltrant directement dans la peau, atteint par conséquent le foyer de la maladie.

Litine est d'un effet excellent contre: le Rhumatisme articulaire et musculaire chronique et les maladies goutteuses et celles en rapport avec l'élimination de l'acide urique, contre les névralgies, spécialement contre la sciatique, douleurs dans les membres, lumbago, ainsi que contre la bronchite. Avantages particuliers: Litin est d'un emploi économique, ne salit pas, n'irrite pas la peau et est d'un effet prompt. Dans les pharmacies Fr. 2.50.

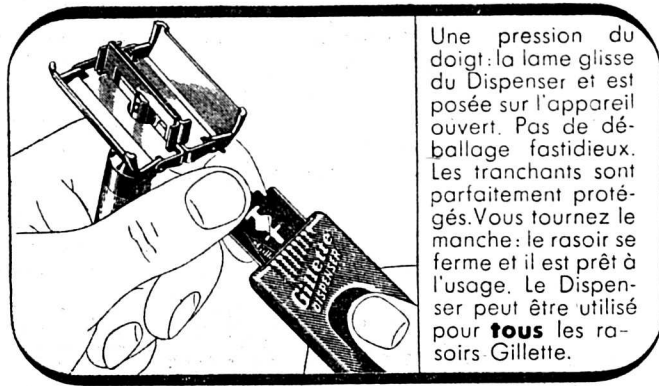
Les MOULINS BORNU à LA SARRAZ (Vaud)

recommandent ALIPOR l'aliment qui convient aux porcs ALIVOL pour pâtée des volailles ALIVO pour le gros et petit bétail

Marchandises logées en sacs de 25 ou 50 kilos Ces produits sont soumis périodiquement au contrôle de l'Etablissement fédéral de chimie agricole Des dépositaires sont demandés

Plus vite rasé

avec le rasoir Gillette d'une seule pièce et le **nouveau** Dispenser!



Une pression du doigt: la lame glisse du Dispenser et est posée sur l'appareil ouvert. Pas de déballage fastidieux. Les tranchants sont parfaitement protégés. Vous tournez le manche: le rasoir se ferme et il est prêt à l'usage. Le Dispenser peut être utilisé pour tous les rasoirs Gillette.

Gillette

... la meilleure méthode de se raser dans le monde entier!

Dispenser (Lamétui) contenant 20 lames Fr. 4.50

Tout bon jour commence par Gillette!



Etre habillé avec élégance à un prix avantageux!

Confection spécialisée à l'étage

Un choix des plus considérables

- Robes nouvelles, dep. 25.—
- Manteaux sport, voyage, ville habillé, manteaux légers, de 79.— à 189.—
- Costumes tailleur et nouveauté, de 79.— à 169.—
- Top-coats modernes, dep. 59.—
- Chemisiers, dep. 9.—
- Jupes, dep. 15.—

Très grand choix:

- manteaux gurit 26.—
- manteaux trench, dep. 39.—

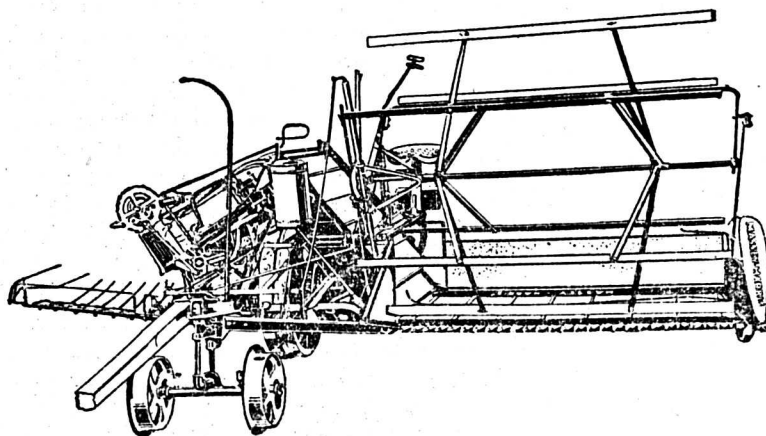


11, r. Haldimand LAUSANNE

Grande maison de confection à l'étage

Les moissonneuses-lieuses MASSEY-HARRIS

ont fait leurs preuves en Suisse depuis de nombreuses années. « La meilleure moissonneuse-lieuse qui soit construite », tel est partout l'avis des propriétaires de la Massey-Harris



Prix depuis Fr. 2950.—

- Largeur de coupe 1 m. 50 à 2 m. 10.
- Roues pneumatiques ou acier.
- Traction tracteur ou par chevaux.
- Légèreté de traction grâce à l'emploi généralisé des carters à bain d'huile et de roulements à billes et à rouleaux.
- Maniement pratique.
- Plus de 70 possibilités d'ajustage du rabatteur.
- Nœuf fonctionnant de façon simple et régulière, sans raté, et n'employant que peu de ficelle.
- Matériel américain de première qualité.

F. LATTION, maréchal, COLLOMBEY

Téléphone (025) 4.23.18

PUBLICATION de TIR

Des exercices de tirs à balles, grenades à main, grenades anti-chars, etc., auront lieu les 31 mai et 1er juin 1949 dans la région du Lac de Noirvaux, du Col de la Chaude, et du Lac Tanay.

L'emplacement des armes sera marqué par un drapeau rouge et blanc.

En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.), pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.

La poursuite pénale selon article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse demeure réservée.

Celui qui trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de l'indiquer à la troupe ou au poste de destruction de l'arsenal de Saint-Maurice, Tf 5.41.81.

Le Cdt. Gr. DCA. Id. 31.

1er juin Fin de notre liquidation partielle de chaussures avec 10 à 60% de rabais

Dames, chaussures et sandalettes pour Fr. 10.— et 20.—
Cordonnerie BAPRI — MARTIGNY-BOURG

Le loup à Charrat...

Je ne suis pas ici pour: vendre des côtes de lapins roulées dans la farine ni des grenouilles aveugles, encore bien moins des serpents boiteux, mais des

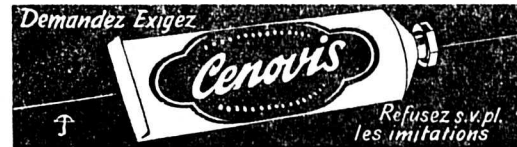
BARAQUES ET HANGARS MILITAIRES de toutes dimensions. — Prix déliant toute concurrence
A. CHABBEY, CHARRAT. — Tél. 6.30.02

SALVAN - Café-Restaurant des Alpes

Dimanche 29 mai 1949, dès 13 heures

Tournoi de Football de Table

par équipes
Challenge en compétition et jolis prix
Inscription Fr. 1.50 par joueur
Une occasion unique pour visiter son « Mazot » et déguster les spécialités
Restauration à prix réduit pr les participants
Tél. (026) 6.59.40
Se recommande: Mlle Follonier.



L'assaisonnement vitaminé CENOVIS

ORSIERES KERMESSE

Dimanche 29 mai 1949

organisée par la Sté de musique l'« EDELWEISS » avec la gracieuse participation de l'« ECHO DU CATOGNE »
Fanfare de Boverrier

Vente aux enchères de matériel de carrière

soit moteur 60 CV., concasseur No 4, granulateur, broyeur, silos, élévateur à godets, tamis-vibrateur, cylindre rotatif, installations de dépoissierage et électrique, courroies.
La vente aura lieu samedi 28 mai, à 14 h. 30. Rendez-vous devant immeuble Tannerie de Vevey, en gare.

A REMETTRE

pour raison de santé, excellent commerce d'alimentation. Bonne renommée. Très bien agencé, dans immeuble moderne. Nécessaire environ Fr. 35,000.—
Ecrire sous P. 8-12 V. Publicitas, Vevey.

Pelle mécanique

On demande un conducteur capable. Place stable.
Case Chauderon 132, Lausanne.



TAME enseigne bien et vite. Ses écoles renommées depuis 30 ans dans toute la Suisse enseignent une langue en 2 mois (diplôme langue en 3) et le secrétariat en 4. (Diplôme). (Par correspondance en 6). Cours de vacances. Ecoles Tame, Sion, Tél. 2.23.05, Lucerne, Zurich, Neuchâtel, Bellinzona, Fribourg.

Carrelages et revêtements mosaïques

Fr. Moréa

FOURNITURE ET POSE PAR SPECIALISTES

Téléphone 6.11.15

Avenue de la Gare — Martigny-Ville